

> Intitulé de l'emploi

## Responsable d'opérations en infrastructures

> Autres appellations

- Ingénieur en infrastructures

> Définition synthétique

Le responsable d'opérations en infrastructures représente la maîtrise d'ouvrage. Il assure la gestion administrative, financière et technique d'une ou plusieurs opérations d'infrastructures. Il commande et coordonne l'ensemble des études et des étapes nécessaires à l'élaboration du projet, de la définition du programme à la réception des travaux.

> Activités principales

- Programmation, planification et mise en œuvre des projets d'infrastructures
- Pilotage et suivi des contrats (assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, marchés de travaux...)
- Gestion financière des opérations (définition des besoins budgétaires autorisations de programme, crédits de paiement...)
- Élaboration et suivi des budgets propres aux opérations suivies
- Développement et gestion des relations partenariales
- Animation et pilotage des projets et des équipes projets
- Rédaction de rapports et de notes de synthèse

> Compétences requises

**Savoir :**

- Marchés publics (mode de passation et suivi des contrats)
- Techniques dans le domaine des infrastructures (normes, réglementation...)
- Techniques de gestion de projet (planification, allocation de ressources...)
- Règles administratives et comptables

**Savoir-faire :**

- Conduire et piloter un projet
- Respecter la commande définie par le maître d'ouvrage
- Rédiger des rapports et des notes de synthèse
- Élaborer et mettre en œuvre des tableaux de bord par opération
- Effectuer une veille technique et réglementaire
- Définir des priorités en fonction des exigences de la commande du maître d'ouvrage (MOA)

**Comportements professionnels :**

- Autonomie
- Sens de l'anticipation
- Rigueur et sens de l'organisation
- Sens des priorités
- Sens du travail en équipe, esprit d'analyse, sens de l'anticipation
- Sens de la communication

> Conditions particulières d'exercice

- Disponibilité
- Adaptation de l'activité aux priorités fixées par les impératifs des projets ou de la disponibilité des partenaires

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

- Séparation des fonctions de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre
- Gestion d'un portefeuille d'opérations dans le cadre de politiques générales définies par la maîtrise d'ouvrage (programmation pluriannuelle)

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

- Recentrage sur le cœur de métier du maître d'ouvrage, notamment veille du respect de la qualité, du coût et des délais
- Nécessité d'acquisition d'outils informatiques pour le suivi et la planification de l'activité

> Proximité avec d'autres emplois

- Chef de projet en infrastructures
- Conducteur d'opérations en bâtiment
- Ingénieur d'études en bâtiment
- Responsable des constructions